

ment pas ou tout ministère, ou le ministère dans telle ou telle paroisse vacante. Dans ces cas, le droit particulier qui réside dans le prêtre empêche l'évêque de lui demander l'exécution de sa promesse.

— C'est au fond ce que décide la Congrégation. L'évêque peut contraindre ses prêtres par les censures à reprendre du ministère pourvu qu'il s'agisse de prêtres ayant les forces nécessaires et libres d'autres offices. Voilà les deux restrictions posées. Puis en vient une troisième: et tant que l'évêque ne pourra pas pourvoir d'une autre façon à la vacance des paroisses en souffrance. Mais la décision se continue et se termine par les mots *et ad mentem*. Malheureusement le *mens* de la Congrégation a été donné à l'évêque; il n'est pas inscrit dans la décision. Cependant, si j'en crois les bruits qui courent au sujet de cette décision, le *mens* recommanderait à l'évêque une grande prudence dans l'application de la décision et beaucoup de largeur dans l'appréciation des motifs que les prêtres pourraient alléguer à l'effet de se faire dispenser du ministère paroissial.

— Le Souverain-Pontife vient de créer au Brésil une nouvelle province ecclésiastique en érigeant en archevêché l'évêché d'Olinda et en lui assignant pour province ecclésiastique les sièges de Floresta, Natal, Parahyba et Fortaleza. Primitivement le diocèse d'Olinda était une simple prélature (1614), et fut érigé en évêché le 22 novembre 1676. Quelle était alors son étendue? c'est ce qu'il est bien difficile de savoir. A cette époque, en effet, tout le Brésil était partagé en cinq diocèses; ceux de Bahia, Belein de Para, Maranhæ, Olinda et Rio de Janeiro, et le Brésil offrait une superficie de plus de 8 millions de kilomètres carrés, presque l'étendue des possessions anglaises en Amérique. Dans des temps très rapprochés de nous, vers la fin du siècle dernier, Olinda comprenait le territoire civil des provinces de Pernambuco, Rio Grande do Norte, Parahyba et Alagoas. Les Souverains-Pontifes Léon XIII et Pie X, restaurant la hiérarchie ecclé-

siastique  
trois pro  
ment.  
Grande-  
nambuco  
respectal  
deux mil  
moitié; n  
grandes  
pape Pie  
a coupé  
de Flores  
ville épisc  
fleuve Ma  
province  
seulement  
dérables  
aura un e  
zèle apost

Inter

LES

Divin Cœ  
Marie, les pr  
réparation d  
vous vous in  
Je vous le  
Espagne.